Limiter l'accès de votre personnel à des fichiers spécifiques

Maintenance - Limiter l'accès de votre personnel à des fichiers spécifiques

Dans le menu "Maintenance" -> "Personnel", vous avez un bouton "Accès" à droite de chaque membre du personnel.

Informations du personnel					Sécurité	
Nom	Fellaini	Site	Carrosserie demo Namur	~	Mot de Passe	
Prénom	Marouane	Groupe d'utilisateurs	Pointage	~	Confirmer le mot de passe	
Numéro	302	Langue	Français (BE)	~	Visible	Sidentifier
	Cliquez ici pour changer l'adresse.	Équipe	Préparation	~		✓ Pointage
Téléphone	Téléphone	Coût par heure	€ 21			✓ Planning
E-mail	support@insypro.com	Date de début		**		Cliquez ici pour modfier la compétence du personnel pour chaque type de tâche.
Utiliser l'adresse e-mail pour		Date de fin		**		Notifications
Contact	Contact Nom	Date de IIII		HIII		Inspection
Contact Téléphone	Contact Téléphone					Webservice
Contact E-mail	Contact E-mail					Véhicule de remplacement
Afficher Données d'identite	1				Accès	Réception Ceci permet à l'utilisateur d'avoir accès à appricate déception. Accès Enregistrer Supprimer

Ce bouton vous permet de sélectionner quels fichiers votre personnel peut voir. Nous faisons cela en regardant le propriétaire, envoyé par, le réparateur et le site.

Par défaut, un utilisateur n'a pas de restrictions et il / elle verra tous les fichiers.

Si un **propriétaire** spécifique est désigné, uniquement les fichiers avec ce propriétaire seront affichés.

Si il y a **un tiers** spécifique indiqué dans le champ "envoyé par", seuls les fichiers comprenant ce tiers "envoyé par" apparaissent pour cet utilisateur en question.

S'il y a **un réparateur** spécifique indiqué dans le champ "réparateur", seuls les fichiers comprenant ce réparateur apparaitront pour cet utilisateur.

Si **un site** spécifique est indiqué dans le champ "site", seuls les fichiers comprenant ce site apparaitront pour cet utilisateur. Notez que dans le champs facturation seulement les factures pour ce site seront montrées.

Référence ID de l'article : #1330 Auteur : Matthias Van Woensel

Dernière mise à jour : 2020-04-20 14:50